HCP : 23 MD de dirhams est la moyenne des IED au Maroc

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 17-01-2008 20:07:39

Les investissements étrangers directs (IED) au Maroc ont atteint une moyenne annuelle de 23 milliards de dirhams (MMDH) entre 2000 et 2006, contre 5 MMDH par an seulement durant les années 90, a indiqué, jeudi à Casablanca, le Haut Commissaire au Plan, M. Ahmed Lahlimi.

Dans une allocution, lue en son nom à l'ouverture d'une réunion organisée par le bureau de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, en partenariat avec la Bourse de Casablanca, sur "la mobilité des capitaux en Afrique du Nord", M. Lahlimi a expliqué que ces investissements, qui ont été largement confortés par le processus de privatisation, ont concerné particulièrement les infrastructures économiques et les technologies de l'information, permettant ainsi d'améliorer la capacité attractive du Royaume.

Après avoir souligné que "l'impact des réformes engagées par les différents pays de la région s'est révélé limité" car ces réformes macroéconomiques, structurelles et institutionnelles, "n'ont pas permis d'élever le niveau du capital humain aux standards des pays émergents, ni de diversifier l'activité économique et l'inscrire dans les chaînes de valeurs internationales, ni de créer un marché large et viable à travers l'intégration régionale", M. Lahlimi a fait savoir qu'une étude conduite par le HCP sur les sources de croissance de l'économie marocaine a évalué le manque à gagner, en matière de croissance, induit par le faible niveau du capital humain, à plus d'un point par an au cours des quatre dernières décennies.

Et de préciser, à ce propos, que la croissance de l'économie marocaine qui ne dépassait pas 4 % en moyenne annuelle depuis les années 60, a été tirée essentiellement par l'accumulation du capital physique et s'est appuyée sur des spécialisations traditionnelles à faible valeur ajoutée.

Il a estimé que dans l'avenir, l'approfondissement du système financier, qui reste caractérisé dans la région par la prédominance de l'intermédiation bancaire et par des marchés de capitaux peu développés, s'avère d'une "importance cruciale". Le Haut commissaire a en outre mis l'accent sur la nécessité de développer un système financier capable de gérer des flux massifs de capitaux sans risques excessifs, tout en prenant compte du cadre réglementaire régissant les mécanismes de financement de l'économie et de politiques macroéconomiques appropriées.

Pour M. Lahlimi, le capital étranger "n'est pas une fin en soi", mais doit constituer "un levier pour le développement durable et pour la mise en valeur du potentiel de la région en vue d'une meilleure insertion dans les chaînes de valeur internationales". "Les investissements directs étrangers doivent constituer des ressorts pour le transfert du savoir-faire et des technologies et un levier pour la mobilisation des potentialités existantes, autour d'un projet d'intégration qui reste tributaire de la convergence des politiques de réformes, ainsi que du dépassement des rigidités politiques conjoncturelles", a-t-il dit.

Flux de capitaux

De son côté, la secrétaire général de l'Union du Maghreb arabe (UMA), M. Habib Ben Yahya, s'est félicité des efforts et des actions du Maroc tendant à renforcer la coopération régionale et à consolider son processus d'intégration économique.

Il a souligné l'importance de l'intégration économique et financière dans le développement des économies de la région de l'Afrique du Nord, estimant que cette intégration économique, devenue "incontournable" pour les pays de la région en vue de faire face à la compétition des grands groupements régionaux, "ne se limite plus aux échanges des biens et des services mais concerne également la libre circulation des capitaux, des investissements et des personnes".

Selon le secrétaire général de l'UMA, beaucoup de défis restent à relever par les pays de la région notamment dans les domaines relatifs à la solidité et au renforcement de la capacité compétitive du système bancaire, à l'approfondissement des marchés financiers, et à l'amélioration de la supervision du secteur financier et ce, en dépit des réformes mises en £uvre par ces pays pour mettre en place des systèmes financiers modernes dans la perspective d'une intégration financière.

Pour sa part, la directrice du bureau de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique du Nord, Mme Karima Bounemra Ben Soultane, a estimé que l'intégration régionale par la formation de blocs économique et humains régionaux, contribue à apporter des solutions pertinentes aux défis de la mondialisation.

En vue de réussir l'intégration régionale suppose de nombreux pré-acquis, dont la réelle volonté de toutes les parties prenantes, qui se traduit par des mesures concrètes, la bonne connaissance de l'autre, qui doit être vu comme un partenaire et non comme un concurrent, la mise en place d'un environnement favorable aux échanges et un minimum d'harmonisation dans les secteurs qui y participent, a-t-elle dit, notant que les flux de capitaux entre les pays de l'Afrique du Nord "sont bien en deçà de ce qu'il serait souhaitable qu'ils soient".

De son côté, M. Omar Drissi Kitouni, membre du directoire de la bourse de Casablanca, a souligné que le développement des flux financiers dans la région constitue "un facteur" pour l'intégration régionale et "un stimulant" pour sa croissance. Il a mis l'accent sur la nécessité du rapprochement des marchés financiers entre les pays de la région en vue de favoriser des politiques de mobilisation de l'épargne, d'uniformisation des taux d'intérêts, des taux de changes et de promotion de la capitalisation boursière, susceptibles de développer ces investissements financiers.

Cette réunion de trois jours vise notamment à faire l'état des lieux concernant les flux des capitaux entre les pays de l'Afrique du Nord et à proposer un plan d'action et des recommandations pour le développement des capitaux intra-régionaux.

L'ordre du jour de cette rencontre prévoit la présentation des études et situations nationales en la matière ainsi que des tables rondes et des ateliers portant notamment sur "les capitaux, constat et conclusion", "l'environnement des affaires et les codes d'investissements", "les systèmes financiers", "les risques de la libéralisation des flux de capitaux" et "le développement de la mobilité intra-régionale sans en subir les effets négatifs".

Prennent part à cette réunion, des représentants des ministères des Finances, des bourses et du secteur bancaire des sept Etats membres du bureau à savoir, le Maroc, l'Algérie, l'Egypte, la Libye, la Mauritanie, le Soudan et la Tunisie, ainsi que des opérateurs du secteur privé, des universitaires et des représentants d'organisations internationales et d'ONG.

MAP